

# Chapitre 10

---

## Environnement et développement : quelles liaisons ?\*

### Introduction

Pendant longtemps, le « développement » a été le « sésame ouvre toi », l'objectif assigné à toute société, en particulier à celles du Sud, dans une vision modernisatrice où l'expérience des pays du Nord devait être transplantée à ceux du Sud. Depuis quelques décennies, suite aux échecs enregistrés et aux dégâts causés par les politiques menées, on lui adjoint la notion de durabilité. Ceci sous-entend la sauvegarde de l'environnement. En effet, l'équilibre ancestral Homme/Nature semble être définitivement rompu, et l'ensemble des pays du Globe se heurte à des problèmes d'environnement, de plus en plus fortement mis en avant au premier plan de l'actualité. Cependant, les problèmes d'environnement ne sont pas toujours les mêmes selon le niveau de développement et selon le secteur d'activité. Certains sont communs et sont d'ordre planétaire, d'autres sont plus spécifiques aux pays du Sud et/ou du Nord.

Cette situation résulte, de l'agression des écosystèmes (marins, aquatiques, terrestres...), de la surconsommation et du gaspillage des ressources non renouvelables, de pollutions chimiques, biologiques..., de la destruction totale ou partielle de faunes et de flores (problème de la biodiversité...), d'émissions excessives de gaz à effet de serre (réchauffement de la planète et changements de climats).

Pour les pays les moins avancés, les problèmes centraux découlent du mode d'utilisation et de gestion directe des ressources naturelles : eaux, terres, forêts. En effet, les modèles sociaux d'une part, les modalités technico-économiques importées d'autre part, qui sont sous-jacents à l'appropriation de la nature, constituent des freins à une utilisation rationnelle et non prédatrice des ressources naturelles.

---

\* Alger, 2007-2008

Dans ce papier, nous tenterons de poser en premier les termes actuels du débat et de l'interrelation développement, environnement avec l'apparition d'un nouveau paradigme. Dans une seconde partie, nous examinerons l'environnement sous l'aspect des enjeux mondiaux aux enjeux locaux. Dans une troisième partie, nous examinerons de quelle façon on tente de rendre le développement « plus durable » à travers les différentes réponses que l'on a proposées.

## **De la croissance économique au développement durable : ou l'émergence d'un nouveau paradigme**

### ***L'évolution des concepts***

Le terme de « développement » a été le maître-mot qui, pendant des décennies, a recouvert des acceptions très différentes, mais le plus souvent il était presque synonyme d'*industrialisation* et surtout de croissance, cette dernière étant mesurée par des agrégats quantitatifs (PIB ou PNB). Il était appréhendé et conceptualisé par beaucoup d'auteurs comme un processus forcément universel et univoque de modernisation qui devait entraîner toutes les nations qualifiées de « sous-développées » ou en « en retard » sur le même chemin du développement et de la croissance à travers les cinq étapes dégagées par Rostow, à partir de l'expérience des pays déjà développés et modernisés. En effet, l'ouvrage le plus célèbre en la matière et qui a eu le plus de retentissement sur le plan international est sans contexte : *Les étapes de la croissance de Rostow* qui popularise la notion de *Take-off* ou « décollage » économique. Dans cette vision, la modernisation était en fait une tentative « d'occidentalisation » par un effet de rattrapage. Elle avait un caractère *unidimensionnel* et pouvait se repérer quantitativement. Le revenu par tête d'habitant, libellé en dollars était alors censé représenter correctement une réalité complexe d'ordre quantitatif certes, mais où l'aspect qualitatif tient une grande place. Toutes les théories de la croissance, de quelque obédience qu'elles soient, souscrivaient alors à cette vision fortement réductionniste et linéariste. Elles ignoraient délibérément l'aspect multidimensionnel du système social, culturel, politique dans lequel s'inscrivent les transformations économiques.

Les politiques de développement sous-tendues par une telle vision ont surtout engendré des conséquences imprévues dans la sphère socioculturelle, la grande oubliée. Beaucoup d'auteurs interprètent l'extension des nouvelles formes d'exclusion, de marginalisation, de violence comme la manifestation d'une dérégulation sociale due notamment à la réduction du rôle régulateur des Etats, provoquée en partie par une conception ultralibérale des nouveaux mécanismes de « développement » mises en œuvre à la faveur des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS).

Cependant, les nouvelles tendances de la pensée sur le « développement » depuis le début des années 1980, incluent le « caractère pluriel et complexe des

voies de développement suivies historiquement par les différents peuples, nations et régions du monde » (Tabutin 2005). Il n'existe pas de voie unique et universelle de développement. Cela se traduit tout d'abord par la remise en cause de l'indicateur synthétique et unidimensionnel du PIB, *per capita*, à rendre compte de toutes les activités, en particulier rurales et féminines, des pays sous-développés. La dimension sociale est intégrée comme correcteur, avec la prise en compte du taux d'alphabétisation et de l'espérance de vie à la naissance : c'est alors l'Indice du Développement Humain (IDH). Tentative intéressante certes, mais insuffisante car elle fait l'impasse sur les disparités fortes et les inégalités criantes que peuvent cacher les moyennes.

Un pas supplémentaire est franchi avec le nouveau concept de « développement durable », ou mieux, « soutenable », qui recouvre non seulement la sphère sociale mais aussi la biosphère.

### ***Du développement des choses à la préservation des ressources naturelles***

#### *De la croissance au développement durable : une nouvelle conceptualisation*

Des paradigmes concurrents s'affrontent en matière de développement. Ils se sont progressivement enrichis de contenus nouveaux. Initialement centrée sur une théorie de l'accumulation du capital, la théorie du « développement » a incorporé progressivement la nature hétérogène du facteur de production « travail » et, de façon plus récente et plus forte, le facteur de production « ressources naturelles », à travers les différentes problématiques liées à l'environnement, et donc au *développement durable ou soutenable*. Au départ, le développement était conçu comme la nécessité de trouver des modes opératoires susceptibles de *transférer rapidement* ce qui est considéré comme des « recettes du progrès » des pays développés, définis comme tels parce qu'ils seraient l'image du progrès réussi vers les pays qui n'en bénéficient pas encore. La modicité, voire l'échec, des résultats pratiques obtenus par certains pays d'un côté, la stagnation ou la régression économique d'une partie des régions du Sud, l'aggravation des problèmes d'emploi, d'éducation, d'alimentation, des situations de crises inédites, l'accentuation des inégalités Nord/Sud, les réussites d'un autre pays, vont donner lieu à l'émergence de paradigmes concurrents et/ou alternatifs en matière de théorisation et donc de politiques à mettre en œuvre pour promouvoir le développement.

Si l'ensemble des sciences sociales a participé à la théorie et à la doctrine de la « *modernisation* », on peut, cependant, avancer que le cœur du paradigme constitutif du « développement » se résout dans l'économie qui y occupe une position tout à fait centrale. Pendant longtemps, les politiques de développement se sont résolues en « politiques d'investissement ». Elles privilégient alors le rôle du capital, et donc de l'accumulation du capital, auquel elles semblent se réduire.

Cependant, on assiste à l'émergence d'un nouveau type de conceptualisation avec le déplacement du regard vers le facteur de production le plus oublié. En effet, les théories du développement reposent sur le postulat, non explicité, de *l'élasticité infinie des ressources naturelles*. Une révolution majeure dans la pensée économique du développement va alors concerner la prise en compte de l'environnement et la prise de conscience du *caractère fini des ressources naturelles*, y compris de celles considérées jusque là comme « libres » (air, eau). Cette préoccupation centrale va aboutir à la notion de développement « durable » ou « soutenable » dont le contenu premier est tel que défini par le Rapport Brundtland : « Le développement qui rencontre les besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures ».

Ceci ne précise pas les objectifs, les besoins et surtout n'identifie point les moyens pour éliminer la pauvreté, cause d'une grande partie de la dégradation de l'environnement dans les pays du Sud.

Une vision soucieuse de l'équilibre ressources/environnement, besoins actuels et futurs semble émerger et privilégier la viabilité, l'équitabilité et tenter de concilier les problèmes de population, d'environnement et de développement. Est-ce le cas réellement ? Tant pour les pays du Nord que du Sud ? En effet, beaucoup de pays du Sud, et en particulier les pays émergents à croissance rapide, et donc à fort besoin de ressources naturelles, se cabrent et soupçonnent les pays du Nord de vouloir leur barrer le passage quand ils constatent que les plus grands et les plus pollueurs d'entre eux (USA) ne veulent point souscrire au premier mécanisme mondial de disciplinarisation quant à l'émission des gaz à effet de serre élaboré à Kyoto.

Les termes de cette nouvelle triade sont-ils antinomiques ou complémentaires ? Les termes du débat ne sont pas identiques au niveau planétaire et au niveau régional, ils ne se posent pas de la même manière pour les pays du Nord et ceux du Sud.

Peut-on avancer l'idée que seule la transformation en profondeur du modèle prédateur de la nature par la civilisation qui en est à l'origine est à même d'inverser la dynamique de fond et de donner un sens et un pilotage à l'économie mondiale qui semble de plus en plus constituer une méga-machine sans timonier ?

Cependant, les nouvelles tendances concernant la pensée sur le « développement » depuis le début des années 1980 incluent le « caractère pluriel et complexe des voies de développement suivies historiquement par les différents peuples, nations et régions du monde ». Il n'existe pas de voie unique et universelle de développement. Cela se traduit, tout d'abord, par la remise en cause de l'indicateur synthétique et unidimensionnel du PIB, per capita, à rendre compte de toutes les activités en particulier rurales et féminines des pays dits sous-développés. La dimension sociale est intégrée comme correcteur avec la prise en compte du

taux d'alphabétisation et de l'espérance de vie à la naissance, c'est alors l'indicateur du Développement Humain. Tentative intéressante mais elle fait l'impasse sur les disparités fortes et les inégalités criantes que peuvent cacher les moyennes.

Un pas supplémentaire est franchi avec le nouveau concept de développement durable ou soutenable qui, non seulement s'intéresse à la sphère sociale, mais aussi à la biosphère.

*L'économie ne peut tout expliquer, encore moins, tout résoudre*

C'est dans le contexte de crise généralisée des économies des années 1980 que les théories et les stratégies de « développement », telles qu'énoncées ou pratiquées jusque là, vont être remises en cause. Une nouvelle vision appelant à une nouvelle conceptualisation émerge par approximations successives, suite au constat d'échec des politiques de développement préconisées et menées jusque là dans les pays du Sud. Les inégalités de développement Nord-Sud, loin de se résorber, ne font que s'accroître dans un contexte de croissance démographique rapide des pays du Sud. Croissance démographique sur laquelle on a tenté de faire retomber tous les problèmes d'environnement. Le retournement de comportement démographique et la baisse d'accroissement qui en est résulté ont été parfois spectaculaires dans certains pays comme l'Algérie (Oufriha 2002) sans pour autant que ces problèmes soient moins aigus. Cependant, si le Rapport Brutland a, le premier, défini le concept de développement durable, Celui-ci n'a cessé d'être enrichi d'apports nouveaux provenant de différents horizons, tant théoriques que pratiques.

Mais, c'est aussi l'émergence au plan mondial de problèmes d'environnement, fortement médiatisés lorsqu'ils sont d'ordre planétaire. Ce qui n'exclut pas de prendre en considération ceux d'ordre plus régional ou local. C'est donc une vision moins réductionniste, moins évolutionniste qui s'impose tant dans les milieux scientifiques, dans les Agences de développement. Si on prend brusquement compte de la complexité des problèmes, on semble aussi se soucier un peu plus de l'avenir, et donc des générations futures. On prend conscience que les ressources naturelles ne sont pas éternelles, et donc que le monde est fini. Il est, de plus, soumis à des interrelations constantes entre biosphère et hommes, entre Culture et Nature.

L'analyse économique standard ne peut tout expliquer, encore moins tout régenter, comme on le crut à un certain moment, surtout lorsqu'elle est fondée sur les postulats de la concurrence et de l'information parfaites et ne tient donc pas compte des « imperfections du marché » telles que mises en évidence par Joan Robinson et Kenneth Arrow en premier lieu. Les marchés à eux seuls ne peuvent tout régler, mais l'Etat, pour corriger ces imperfections, doit être réinventé de façon à ce que ses interventions confèrent plus d'efficacité de fonctionnement à l'économie. Tout problème de société, de la fécondité jusqu'à la dégradation des sols, a des causes et des conséquences d'ordre social, culturel, historique,

économique, politique. En effet, c'est surtout la non prise en compte des *externalités négatives*, tant au plan national qu'international, qui est à la base de la surexploitation des ressources naturelles. Les marchés étant inadaptés à les prendre en compte, car ils ne relèvent pas de la sphère marchande.

Beaucoup de pays sont engagés dans des processus de déséquilibre global, voire d'autodestruction, et c'est l'action de l'homme qui en est responsable. D'où la nécessité de politiques correctrices (au minimum), d'approches différentes et ce, d'autant que le souci du futur, c'est-à-dire des générations à venir, taraude les esprits. Elles ont droit, aussi, à une vie décente; et donc, le long terme qui est sous-jacent au « durable » doit l'emporter sur le court terme qui sous-tend les politiques de croissance qui ne prennent en compte que la production de biens marchands, (PIB) que l'on veut maximiser.

#### *Une révolution méthodologique : l'approche systémique*

La base de la méthode scientifique qui a constitué la référence absolue en matière de méthodologie scientifique depuis trois siècles, repose sur une certaine vision du monde physique qui a émergé en mécanique et qui, en particulier, considère le temps comme réversible.

Le fait d'intégrer, de plus en plus, les impératifs écologiques aux politiques de développement équivaut à la redécouverte d'une dimension oubliée, méconnue, voire occultée par la *civilisation technicienne occidentale* : celle du milieu naturel où s'inscrit toute activité humaine. Il s'ensuit que deux champs scientifiques jusque là hermétiquement séparés (celui des sciences humaines et celui des sciences naturelles, (y compris des sciences exactes) commencent à communiquer et à s'enrichir de leurs connaissances réciproques. Du point de vue épistémologique et méthodologique, on passe d'une approche analytique qui privilégie le détail, la précision, et donc la fermeture de la discipline, à une approche systémique où tend à s'imposer une vision plus globale, moins fragmentée des problèmes où les interrelations sont prises en considération. On assiste à une sorte de décloisonnement entre des disciplines, des savoirs qui s'étaient trop isolés et avaient trop segmenté le réel. En effet, le paradigme dominant qui s'était imposé comme fondement de la méthode scientifique s'est vu remis en cause au cours de ces dernières décennies, d'abord de manière sporadique et dispersée, puis de manière plus systématique. Une véritable révolution épistémologique est à l'œuvre. Tout ce qui n'entrait pas dans la grille explicative de l'ancienne méthode, considéré alors comme négligeable, se voit éclairé d'un jour nouveau et est promu au rang de question scientifique digne d'intérêt. Ce changement de paradigme est porteur d'une révolution scientifique majeure telle que définie par Kuhn.

*Le concept de durabilité' du développement : un produit de l'approche systémique*

La durabilité en tant que concept nouveau soulève en pratique la question de la réduction quantitative et de la maîtrise qualitative des flux et des stocks de matière et d'énergie, prélevés ou dissipés. Il se double d'une double solidarité de nature éthique : d'abord horizontale avec les personnes les plus démunies (en particulier celles du Sud), ensuite verticale, et donc intergénérationnelle.

En effet, la durabilité s'intéresse à la question des impacts des activités humaines sur les écosystèmes. A l'inverse de la démarche économique standard, elle ne sépare pas l'économique du culturel et du social. Elle implique que l'économiste complète ses instruments d'évaluation, revoie ses critères de décision et intègre dans ses réponses une perspective globale et éthique.

La mise en œuvre du concept de durabilité nécessite au préalable le décloisonnement des hommes, des temps pris en compte, des énergies et des espaces pris en considération. Elle a commencé, mais elle doit le faire de façon de plus en plus forte et plus soutenue, à s'intéresser aux interrelations, aux interdépendances, aux interactions entre tous les domaines et toutes les activités que des séparations-partages, disciplinaires, culturels, institutionnels ou organisationnels ont posé de façon plus ou moins arbitraire.

Dans cette acception, elle se saurait se réduire à une juxtaposition des composantes : économique, sociale, écologique, territoriale (spatiale) et culturelle. Elle suppose, au contraire, une intelligibilité globale du monde des solidarités humaines, de l'efficacité des activités sociales et, in fine, de l'unité de la biosphère. C'est donc une démarche respectueuse de la biosphère mais aussi des cultures dans ce qu'elles ont de plus fondamental et de plus ouvert, équitable socialement, compatible avec la valorisation locale de l'environnement, et donc la préservation planétaire de la biosphère. Elle s'écarte d'une représentation de la sphère économique dans laquelle l'homme, l'industrie, la ville, les transports, etc. sont pensés « hors nature », et promeut la réconciliation, voire l'intégration de ce que la révolution industrielle occidentale, fille des Lumières, avait construit de façon antinomique: industrie/environnement; économie/écologie; local/global ; Nord/Sud; figeant, ce faisant, la représentation-conception du « développement » de façon très réductionniste au seul couple Etat/Marché.

S'inspirant de la théorie des systèmes qu'elle approfondit et renouvelle, elle reconfigure qualitativement, et sur un mode de conciliation systémique, les différents savoirs scientifiques, sans séparer dans cette reconfiguration-recomposition, le scientifique et le normatif. Cette intégration affirmée de l'éthique distingue clairement cette approche des prétentions à la « pure » scientificité des énoncés de disciplines qui pensent pouvoir y échapper, en particulier de l'économie, surtout quand elle se « réfugie » ou se réduit à des algorithmes mathématiques.

Au confluent de très nombreuses disciplines, elle offre une voie exploratoire, elle pose des contraintes, promeut des pratiques aux antipodes des visions du monde empruntées aux seules rationalités économiques et/ou découlant d'une organisation compartimentée et fragmentée des sciences. Elle impose de se débarrasser totalement de la vision selon laquelle le souci écologique doit se résoudre à créer « *une économie et des mécanismes destinés à atténuer ou à réparer les dommages écologiques et sociaux* ». C'est donc un renversement total de perspective qu'elle prône, qui ne saurait se satisfaire de la seule réglementation lorsqu'elle se substitue au projet global : « le marché des droits à polluer », l'internalisation des coûts de la pollution à travers le principe « pollueur-payeur », l'amélioration des performances environnementales, etc. Ces mécanismes peuvent certes, être d'un certain effet, mais ils ne constituent souvent que des leurres et/ou des pratiques déliant le système industriel de la biosphère et cloisonnant les écosystèmes naturels. *Le système industriel se trouve « dédouané », mais non « repensé ».*

En effet, l'économie de l'environnement et les recommandations qui en découlent, notamment en termes d'interventions étatiques, sont clairement inscrits dans la théorie des externalités. Cependant, si le concept d'externalités négatives constitue déjà un progrès significatif, séduisant pour certains, pour d'autres au contraire, il n'est pas sans poser problème lorsqu'il est confronté à la diversité des questions liées à l'environnement.

Il est alors qualifié par certains de concept « flou », voire inutile. Son caractère opérationnel et son pouvoir explicatif ont été contestés notamment concernant les propositions relatives aux modalités d'intervention de la puissance publique, par rapport à une situation donnée; d'où des tentatives d'extension de la théorie des coûts de transaction aux problèmes d'environnement (Grolleau ; Salhi 2005).

#### *L'environnement une question majeure des temps actuels*

Employé tel quel, sans référence spatiale ou temporelle, le terme « environnement » est d'une telle globalité qu'il en devient vague, ambigu tout autant que son voisin et prédécesseur « le développement ». En effet, il est difficile à cerner tant les approches qu'il recouvre renvoient à des réalités différentes. Aussi, n'est-il pas inutile de fournir quelques précisions à ce sujet qui peuvent nous permettre de mieux appréhender les problèmes. Sous ce vocable, se cache au moins trois grandes acceptions :

- l'environnement, c'est d'abord un objet constitué de divers éléments naturels et humains plus ou moins observables et mesurables et qui relèvent de diverses disciplines. En ce sens, il est d'une telle globalité qu'il en perd toute valeur heuristique.
- l'environnement, c'est ensuite une série de problèmes qui renvoient à des questions précises qui vont du niveau local (déchets, pollution, nappes

phréatiques, nuisances sonores, etc.) au niveau le plus global (couche d'ozone, émission de gaz carbonique à effet de serre, destruction de la biodiversité...).

- l'environnement c'est enfin une aspiration, de plus en plus large, à une qualité de vie meilleure et plus saine.

Ceci dit, le concept d'environnement, comme avant lui celui de développement, est l'objet d'une multitude de définitions, plus ou moins dynamiques (ou statiques), plus ou moins limitées à l'écosystème naturel ou ouvertes aux éléments humains et sociaux, et donc à la culture ambiante.

Dans une vision systémique, dynamique et culturelle on a pu proposer la définition suivante de l'environnement : « C'est un système dynamique, composé de deux sphères ou sous-systèmes (les éléments naturels et les éléments humains) en interactions réciproques constantes et variables dans le temps, dans l'espace, selon les cultures » (Tabutin 1994).

Ainsi donc, à l'instar du « développement » ou de la « population », on ne peut le réduire à une discipline spécifique. Bien au contraire, il constitue un champ d'études, de recherches, de réflexions où interviennent sciences exactes (biologie, agronomie, physique, chimie, etc) et sciences humaines (économie, sociologie, démographie, droit). C'est donc un carrefour disciplinaire qu'aucune science ne peut épuiser à elle seule.

### **L'environnement : des enjeux mondiaux aux enjeux locaux.**

#### ***Les grands problèmes planétaires***

Au plan le plus général, il y a problème d'environnement quand les déséquilibres ou les perturbations survenant dans un milieu ou un écosystème sont d'une telle importance qu'ils entravent ou menacent à terme la santé ou la survie de l'homme et/ou des espèces animales ou végétales.

Ceci dit, on peut proposer plusieurs classements possibles des problèmes d'environnement selon la région, l'urgence, l'extension spatiale. Cette dernière permet de distinguer trois niveaux d'analyse.

- au plan macro : c'est le réchauffement global de la planète, le déclin de la couche d'ozone, le recul de la biodiversité, l'extinction de certaines espèces.
- au plan méso : c'est le gigantisme urbain, la déforestation, la désertification, la pollution (air, mer, côtes, fleuves...) la sécheresse, les pluies acides...
- au plan micro : c'est le déboisement, l'érosion éolienne et hydrique, la dégradation des sols, les feux de forêt, les déchets (industriels et domestiques), le bruit...

C'est à partir des années 1960 que datent les premiers cris d'alarme en la matière qui semblent culminer actuellement, avec une mobilisation des médias et de certains hommes politiques « pour sauver la planète ». En fait, la mobilisation des écologistes remonte aux années 1970, celle des gouvernements aux années 1980 et s'exprime tout d'abord dans la conférence de Rio en 1992 dont le prolongement actuel, le plus important, est l'accord de Kyoto et, au préalable, la convention de Montréal.

Les problèmes sont réels et très sérieux : Il y a une convergence grandissante des scientifiques sur l'ampleur et les seuils d'irréversibilité. L'atmosphère se détériore d'abord au dessus des villes, mais surtout autour de la planète tout entière. La fabrication et l'utilisation abusive de CFC ont diminué la teneur en ozone de l'atmosphère, et donc la protection de la terre des rayons ultraviolets. La teneur de l'atmosphère en gaz carbonique ne cesse d'augmenter, provoquant un effet de serre qui se traduit par une élévation de la température moyenne de la terre, une montée du niveau des mers et une modification de la distribution des climats.

La tenue récente d'une Conférence Mondiale à Paris, regroupant de nombreux scientifiques de divers horizons, et le cri d'alarme lancé aux politiques et aux grands décideurs, relayé par des personnalités politiques et les médias, en constituent la pointe extrême actuelle.

Cet excès de gaz carbonique par combustion croissante de charbon et de pétrole est lié aux activités industrielles, aux modes de vie, et de transport (voiture). La chimisation des pratiques agricoles a utilisé de façon intensive des nitrates dont la toxicité a été prouvée. L'océan lui même n'est plus considéré comme un milieu infini et doit être protégé des pollutions, des déchets pétroliers, etc. L'air des grandes villes est pollué, les pluies acides détruisent les forêts.

Les pays du Nord, et en particulier les USA, sont largement responsables à l'échelle planétaire, compte tenu de leurs modèles de production et de consommation. Modèles qu'ils ont tenté de transplanter de façon tronquée dans certains aspects dans les pays du Sud. On a longtemps considéré que ces derniers n'y participent essentiellement que du fait de leur croissance démographique. L'émergence de la Chine (en particulier) mais aussi du Brésil, de l'Inde, bref des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) en tant que pays véritablement en développement selon le modèle dominant, gros consommateurs de ressources naturelles, pose la question centrale de savoir si « environnement » et « développement » sont les deux faces d'un même processus global, ou au contraire, si elles sont antagoniques.

Le concept de développement durable a été mis en avant pour précisément tenir compte de ces deux aspects. Encore faut-il que les pays les plus avancés s'y conforment, et que les pays émergents ne refusent pas, au nom du « développement », de tenir compte de leur environnement, et que cela ne soit pas un simple mot accolé au précédent sans contenus précis.

### ***Les grands problèmes d'environnement en Algérie***

L'Algérie connaît aujourd'hui de sérieux problèmes d'environnement résultant, en grande partie, d'actions anthropiques se greffant sur des conditions écologiques et climatiques difficiles. En particulier, l'irrégularité et la violence des précipitations, coupées d'épisodes de sécheresse intenses, favorisent le déséquilibre d'écosystèmes fragiles. C'est dans ce contexte que, soit dans le cadre d'activités « normales », soit surtout d'actions de « développement » industriels et agricoles, l'on note une altération et une dégradation des écosystèmes (global et particuliers). D'où une superposition, parfois dramatique, de problèmes d'environnement qui ont tous un grand retentissement sur la santé de la population, et que l'on peut classer en deux rubriques.

- propres au pays en voie de développement et en particulier aux régions semi-arides, avec pression sur des ressources naturelles particulièrement limitées (sols, eau), et donc des pathologies induites spécifiques à ce contexte.
- propres aux pays développés avec la pollution des villes, des plages, des côtes, et donc des pathologies résultant de ces nouvelles formes de dégradation.

Nous allons essayer d'évoquer quelques uns d'entre eux qui nous paraissent les plus sérieux.

#### *Déforestation, déboisement et menaces sur les sols*

La forêt est d'une importance capitale tant pour l'écosystème mondial, pour le patrimoine génétique de l'humanité que pour les économies nationales et locales. Elle tend à disparaître à une vitesse plus ou moins grande selon les pays et les régions. Au rythme actuel de déboisement, on estime qu'il ne restera plus rien du couvert végétal, à échéance plus ou moins proche.

L'Algérie, comme d'ailleurs tout le bassin méditerranéen, n'est pas épargnée par ce phénomène, mais les rythmes de déforestation y sont importants (estimés à 2,9% dans les années 1990). On replante et parfois le bilan peut paraître positif. Mais, d'un point de vue écologique, *déforestation et reboisement ne se compensent pas*. Les systèmes anciens et nouveaux ne sont pas semblables. Leurs influences sur les milieux ambiants diffèrent et les reboisements en plaine ne remplacent pas les déboisements des montagnes. Déjà, le Plan Bleu (1988) sonnait l'alarme : « *de tous les systèmes forestiers du monde, ce sont ceux du pourtour de la Méditerranée* », qui ont été les plus dégradés par l'homme. Cela résulte initialement de surpâturages auxquels se sont ajoutés défrichements intempestifs et incendies (volontaires ou involontaires...).

Tout concourt alors à la dégradation parfois irréversible et à l'érosion accélérée des sols et perturbe alors les régimes d'écoulement des eaux.

De la dégradation à la désertification : c'est sans doute l'un des plus grands problèmes de l'Algérie qui se traduit par le déclin du potentiel productif d'une bonne partie des

terres agricoles. Potentiel au demeurant fort limité, et qui ne cesse de décroître lorsqu'on le mesure par la SAU<sup>2</sup> par habitant. La surexploitation, le manque de soins (déboisement intensif) et des traitements inadéquats (mauvais système d'irrigation) ont détruit un équilibre fragile qui a mis longtemps à se mettre en place. Là où on irrigue sans drainage adéquat, on aboutit à des processus d'engorgement, d'alcalinisation ou de salinisation des terres. L'homme est l'agent et la victime de ces processus.

La dégradation des sols s'accroît avec :

- l'érosion éolienne due au surpâturage, au déboisement et à la mécanisation de l'agriculture. La steppe algérienne est particulièrement menacée.
- l'érosion hydrique est particulièrement importante.
- l'engorgement et la salinisation des sols, mal drainés, accentuent les processus précédents.
- l'accumulation de résidus des engrais et des pesticides dont l'utilisation s'est accrue au fil du temps et de la volonté d'intensification de l'agriculture.

Si l'on y ajoute les problèmes plus « récents » de bétonisation accélérée des meilleures terres, et en particulier des pourtours maraîchers des villes (Hafs et Haouz des vieilles Cités musulmanes) et des meilleures plaines (Mitidja), on a une dimension de l'acuité des problèmes. La SAU est limitée à 3 pour cent de la superficie totale du pays (Benblidia, 1994) dès 1990. Elle n'a cessé de se restreindre par « grignotages » successifs (industries, routes, villes). Le processus tend à s'accroître et à s'amplifier ces dernières années. De plus, elle est concentrée à plus de 50 pour cent dans la zone littorale du pays. D'exportateur net de produits agricoles, l'Algérie est devenue un très grand importateur net : « la dépendance alimentaire » en est une conséquence dramatique. L'Algérie « troque » du pétrole contre de la nourriture. Or, le premier est non pérenne et non reproductible alors que les besoins de nourriture sont « incompressibles » et « durables ».

#### *L'eau : un problème quantitatif et qualitatif*

L'Algérie dispose de ressources en eau limitées et difficiles à exploiter. Les apports annuels varient considérablement, suite à des précipitations d'une irrégularité extrême, et sont concentrés dans quatre des dix-sept bassins versants. On estime le potentiel mobilisé à 25 pour cent du potentiel mobilisable, lui-même ne représentant que 50 pour cent des ressources potentielles (Benblidia 1994).

Ceci nous avait amené à proposer une analyse centrée sur ce thème « l'eau une économie de gaspillage (au sens de Kornai) dans un contexte de rareté (Oufriha 2000) et ce, d'autant que la tarification de ce bien est très inadéquate et que le prix de cession ne couvre même pas, et de très loin, les coûts de production. La comparaison avec des pays similaires montre la prépondérance de l'allocation en faveur de la consommation urbaine au détriment, en particulier, de l'agriculture.

Un effort gigantesque semble être récemment entrepris pour accroître la quantité globale disponible en eau, et donc résorber le déficit par dessalement de l'eau de mer. La démarche semble être par trop ingénieuriste et obéir à la même logique techniciste qui a prévalu dans l'implantation des usines. Une gestion moins dispendieuse et plus « maîtrisable » aurait probablement permis de répondre de façon plus adéquate aux besoins en eau. En effet, on estime à plus de 40 pour cent les pertes enregistrées dans le réseau.

Ce problème de la quantité constitue un tracas quotidien d'un grand nombre de ménages (mais aussi des agriculteurs), malgré l'augmentation du nombre de raccordements et, de façon paradoxale de la qualité aussi. Au delà de ce problème lancinant de la quantité d'eau disponible pour l'ensemble des besoins (consommation domestique + agriculture + industrie), se pose avec acuité celui de sa qualité avec, en particulier, ses répercussions sur la santé (maladies à transmission hydrique).

En effet, l'eau connaît deux types de pollutions dues à l'environnement :

- la première est d'ordre microbiologique (bactérienne, virale, parasitaire...). C'est celle qui est la mieux étudiée par les épidémiologistes et le Ministère de la santé, ne serait-ce que parce que les quatre grandes maladies à transmission hydrique sont à déclaration obligatoire : choléra, fièvre typhoïdes, dysenteries bacillaires, et amibiennes, et hépatites virales. Elles sévissent de façon endémo-épidémique. De plus, elle est responsable de la majorité des maladies diarrhéiques, et constitue la première cause de mortalité infanto-juvénile.
- la seconde est de type physico-chimique : sels ammoniacaux, nitrites, sels de métaux lourds tels que le plomb, le mercure... et provient des rejets de l'industrie.

On a enregistré, de façon paradoxale, une augmentation de la prévalence des maladies à transmission hydrique (MTH) concomitante à l'augmentation du taux de raccordement national en matière d'AEP et d'assainissement (80% et 74% respectivement). Les foyers épidémiques actuels sont à prédominance urbaine et semi-urbaine, le milieu rural en étant épargné. Ceci est dû, selon un recensement effectué par le Ministère de l'environnement lui-même, à :

- (1) la non-conformité des réseaux d'AEP et d'assainissement (insuffisance du contrôle des services de l'hydraulique, du non professionnalisme des entreprises chargées de la pose des réseaux, d'empiètement des tâches...).
- (2) le développement de l'habitat précaire dans les périmètres urbains.
- (3) l'utilisation de procédés techniques non adaptés.
- (4) l'absence des schémas de ramification des réseaux.
- (5) l'inapplication des textes de lois portant permis de lotir, de construire, d'occupation des sols...

- (6) des pollutions multiples des eaux superficielles et souterraines, et in fine.
- (7) l'absence d'études d'impact sur l'environnement, de police(s) des eaux, de l'urbanisme et de l'environnement.

Cela se traduit par des piquages illicites sur les réseaux d'A.E.P, des constructions illégales et anarchiques, etc.

Cela résulte de la « disparition » des prérogatives et tâches des communes en la matière, occupées qu'elles sont par des tâches qui ne leur reviennent pas (urbanisme et foncier se traduisant par la distribution de toutes les réserves foncières en une génération et la multiplication incoordonnée de différents intervenants dans la gestion de l'AEP et de l'assainissement communes, EPIC régionales de l'eau, directions de l'hydraulique...). De surcroît, l'eau est cédée à des prix inférieurs aux coûts de production. Ceci est doublé d'un recouvrement insuffisant des taxes et des compensations, ce qui provoque des déséquilibres financiers de ce service public vital.

Selon le Rapport 2005 du Ministère de l'environnement, « la psychose des MTH, a fait occulter que ces maladies n'ont pas uniquement une genèse microbiologique réduite à quelques maladies, mais une genèse beaucoup plus large incluant l'ensemble des produits et substances contaminant l'environnement. Ce ne sont plus les maladies « des mains sales », mais les maladies « des réseaux ». Ce ne sont plus des maladies de sous-développement, mais au contraire, « d'un développement » mal pensé, mal conduit... Les sommes investies au cours des deux dernières décennies dans le domaine de l'A E P et de l'assainissement sont « colossales » selon le même ministère, pour des résultats diamétralement opposés à ceux visés. En effet, ces maladies ne sont plus estivo-automnales, suite à la rareté de l'eau mais surviennent actuellement en hiver (épidémies de Dergana, de Aïn Taya, d'Alger, d' Oued Rhiou...).

En matière de contamination de l'eau par des substances toxiques et des métaux lourds, aucune étude n'a été réalisée.

#### *Politique industrielle et environnement*

Un effort intense d'industrialisation avait été lancé à partir des années 1970 en Algérie. Centré sur la région nord du pays, la politique industrielle a concentré l'essentiel de ses efforts sur les grandes unités de production des industries de base, organisées en pôles industriels dont le nombre recensé est de 72. Si elles n'ont pas tenu leurs promesses en termes de création de valeur, de richesses, d'emplois... elles ont, par contre, occasionné de multiples problèmes d'environnement. En effet, le secteur industriel concentre les activités les plus polluantes, grosses consommatrices d'eau (Oufriha ; Djeflat 1986) souvent de façon indue et d'énergie à proximité des ressources en eau. Cela résulte souvent du fait des choix technologiques opérés en la matière, mais aussi des réservoirs de main-d'œuvre, des ports aussi. Il est alors possible d'observer l'implantation d'unités

industrielles à l'amont des barrages ou carrément sur des nappes d'eau minérale souterraines (Benblidia 1994).

Les équipements anti-pollution dont elles sont équipées ont été en général défectueux ou non performants. Un inventaire déjà ancien des services de l'environnement a permis de constater que plus de 50 pour cent des systèmes anti-pollution ne fonctionnent pas.

Les industries algériennes ne recyclent pas toujours leurs eaux. De plus, elles rejettent les effluents liquides ou gazeux directement dans les milieux, occasionnant une pollution chimique des eaux (superficielles et souterraines...) et de l'atmosphère. Elles génèrent d'innombrables déchets qui ne font pas l'objet de récupération ou de traitement. On estimait, dans les années 1990, qu'elles produisent 520.000 tonnes par an de déchets toxiques qu'elles stockent dans leurs enceintes.

L'activité industrielle n'est pas non plus à l'abri d'accidents majeurs pouvant être catastrophiques, comme le déversement d'huiles à base de PC à Laghouat, la rupture d'un oléoduc avec le déversement de plus de 600m<sup>3</sup> de pétrole, contaminant la nappe phréatique de la Mitidja ou l'explosion plus récente d'une unité industrielle à Skikda.

La situation ne semble pas s'être améliorée sensiblement depuis les années 1990, puisque le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement recense lui-même (Rapport 2005) les plus importants problèmes de pollution industrielle de la façon suivante :

- la pollution des eaux causée par le déversement des effluents industriels n'est pas négligeable. En effet les eaux résiduaires industrielles, mêmes traitées ne sont pas conformes à la législation en vigueur. Situation aggravée par l'insuffisance de l'eau potable et l'indisponibilité de l'eau de qualité industrielle.
- la pollution atmosphérique engendrée par les émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), les poussières, les oxydes d'azote les composés organiques volatiles, les vapeurs de métaux lourds, augmente.

Selon la même source, les entreprises industrielles génèrent annuellement plus de 220 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées, donc chargées d'effluents qui polluent les cours d'eau (Tafna, Seybouse, Rhummel, Soummam, Chéelif et Mekerra) et barrages (Beni Bahdel, Bakhaba, Lakhel, Hammam Grouz). Les capacités d'épuration constantes ne représentent que 10 pour cent du volume des eaux résiduaires et ne sont pas vraiment fonctionnelles. Cependant, l'amendement du code des eaux, introduit des incitations financières pour l'installation de stations d'épuration et des mesures d'économie dans l'utilisation de l'eau mais reconnaît le décalage, immense, entre textes et réalités :

- les déchets industriels sont stockés, dans le meilleur des cas, au sein des unités industrielles qui les produisent... mais, dans la plupart du temps, ils

sont éliminés et entreposés, soit au niveau des décharges sauvages soit au niveau des sites aménagés dans l'enceinte même des unités. Ils ne subissent aucun traitement avant évacuation et constituent une menace sérieuse pour la santé du fait de la libération des toxines qu'ils produisent.

- les rejets gazeux : « les émissions de dioxyde de soufre, de poussières, d'oxydes d'azote, de composés organiques volatiles et de vapeurs de métaux lourds ne font pas l'objet de mesures, encore moins de suivis réguliers, faute de normes appropriées et de laboratoires qualifiés et agréés. Les estimations existantes pour Annaba et Ghazaouet datent de plus de 10 ans (1995).

La dégradation de la qualité de l'air, générée par les entreprises industrielles, reste perçue uniquement en termes de nuisances locales. Leur impact sur la santé est prépondérant. Cela résulte du fait que les polluants atmosphériques exercent des effets directs et visibles au niveau local (montée des maladies respiratoires). Les effets indirects (altération et dégradation des cultures, des sols et des matériaux suite à des dépôts acides) ne sont pas encore véritablement pris en considération.

Il existe un projet de contrôle de la pollution industrielle lancé en 1994 et visant initialement le nord-est du pays. Il a vu son extension en 1997 avec l'aide de la Banque Mondiale qui a consenti un prêt (78 millions de \$) pour ce projet avec une double facette : renforcement institutionnel et juridique, et investissement sur du matériel de dépollution de certaines entreprises industrielles (Asmidal et Ensider par exemple).

Le Ministère de l'environnement avance que plus de 60 études ont été réalisées dans ce cadre, avec comme retombée « positive », l'élaboration du cadastre national des déchets et la signature avec les entreprises industrielles de contrats de performance liés à cet aspect. Mais, on est encore loin de l'effectivité des mesures prises, car il y a un décalage immense entre réglementations et politiques effectives, concrètement appliquées.

## Les réponses

### *Les réponses à l'échelle mondiale*

A la différence des autres problèmes de la mondialisation, les problèmes environnementaux planétaires (émission de gaz à effet de serre, perte de la biodiversité...) touchent tous les pays : du Nord comme du Sud.

Un auteur comme Stiglitz propose (Stiglitz 2006) de mettre les forces économiques de la mondialisation qui ont été si néfastes jusque-là, au service de l'environnement, afin de le protéger.

Il part du constat que l'existence d'une ressource commune que tout le monde peut utiliser gratuitement, (donc des biens « libres ») fait qu'aucun usager ne pense aux effets négatifs de ses actes, chacun perdant de vue l'intérêt général.

Quand un individu ou un pays se livre à une activité qui nuit à autrui sans avoir rien à payer pour cela, il ne s'en prive pas, car il n'y a aucun frein, aucun mécanisme régulateur. En règle générale, les marchés laissés à eux-mêmes, produisent trop de choses qui créent des externalités négatives. Ils sur-polluent les biens libres et, en particulier, l'air et l'eau. D'où, pour lui, la nécessité de l'intervention de l'Etat pour poser des limites à l'intérieur d'un pays et de mécanismes économiques internationaux pour discipliner Etats et firmes globales. Il s'intéresse alors plus spécialement au réchauffement de la terre, et donc à la production des gaz à effet de serre qui y ont contribué fortement (ainsi que la montée des niveaux marins) et qui résultent essentiellement de l'activité humaine (80% : combustion des énergies fossiles, 20% : déboisement), selon lui. On peut obtenir des résultats tangibles : tel est le cas du protocole de Montréal qui a constitué un succès dans l'élimination des CFC (qui détruisaient la couche d'ozone) bien plus vite que prévu. Il se livre à une analyse de la conférence de Rio de Janeiro, qui constitue le sommet de la première prise de conscience mondiale, au niveau des chefs d'Etat, lequel a été suivi d'une série de réunions techniques, ayant débouché sur une autre grande Conférence mondiale et le protocole de Kyoto.

Ce dernier n'impose aucune obligation immédiate aux pays du Sud, mais fixe des pourcentages précis de réduction des émissions de gaz à effet de serre, par rapport au niveau de 1990, aux pays du Nord : pour l'Europe, réduction de 8 pour cent ; pour les USA de 7 pour cent ; pour le Japon de 6 pour cent, et ce, à l'horizon 2012.

Les USA ont refusé de jouer le jeu, et n'ont pas signé le protocole de Kyoto, ce que l'auteur condamne fermement. Certains pays en développement (Inde, Chine, Brésil) soutiennent que la forte accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère de la terre, est due à « l'inconduite passée des pays développés dont les usines, les voitures et les centrales électriques ont brûlé pendant des décennies des combustibles fossiles » (Stiglitz 2006) et que c'est donc la consommation débridée de ces pays qui en est à la base « *Il serait injuste de faire payer aux pays en développement, les péchés passés (et présents) du monde développé* ». Engagés dans la lutte pour le développement, ils devraient donc en être dispensés, selon eux.

Pour renforcer l'efficacité de l'ensemble du système de réduction des émissions, on a introduit un mécanisme commercial qui a donné lieu à un marché du « commerce du carbone ». Mais, cela reste très faible, car la première puissance polluante (USA), qui a aussi la plus faible efficacité énergétique, parmi les pays développés, ne s'est pas impliquée dans ce processus.

Or, souligne Stiglitz « *un simple alignement sur le niveau d'efficacité énergétique du Japon, aurait réduit les émissions américaines de plus de moitié* (Stiglitz 2006). Depuis lors, la montée de la Chine, de l'Inde et du Brésil, les BRIC a fait changer la donne. En fait, des mécanismes de flexibilité sont prévus dans le protocole de Kyoto : les permis d'émission négociables, l'application conjointe et le mécanisme du

développement propre. Leur objectif affiché étant de minimiser les coûts de réduction tout en respectant les objectifs environnementaux fixés à la même conférence. Le troisième mécanisme constitue une tentative originale, novatrice et incitatrice pour les pays du Sud et une alternative « aux politiques et aux mesures harmonisées autour de la réglementation des émissions de gaz à effet de serre » (Ben Aziza 2005). Seuls quelques pays profitent de ce mécanisme non contraignant pour les pays qui ne figurent pas dans l'annexe I (les pays développés et ceux en transition). M. Ben Aziza, présente ses propriétés théoriques et les conditions de sa mise en œuvre au Maghreb.

Selon lui, il a pour ambition la recherche d'une synergie « environnement-développement ». Il a constitué la « surprise de Kyoto » et se pose comme instrument de coopération entre les deux catégories de pays. En effet, « le rôle du MDP ne se limite pas à introduire la flexibilité pour les seuls pays de l'annexe I, il vise aussi à accélérer l'adoption de technologies plus propres et plus efficaces dans les PVD, en leur conférant un avantage financier. « En effet, un pays de l'annexe 1 peut investir dans des projets menant à la réduction d'émissions dans d'autres pays que ceux de l'annexe 1 et obtenir en échange des crédits d'émission certifiés ». Comme on le voit, ce concept est basé sur la théorie des systèmes de permis d'émission négociables, laquelle se pose comme correctrice des défaillances des marchés à un coût minimum. Elle constitue donc une efficacité théorique de second rang.

La mise en œuvre du MDP suppose un certain nombre de conditions, en particulier de nature institutionnelle, d'un cadre réglementaire approprié et des coûts de transaction élevés, mais aussi l'introduction des acteurs privés dans le processus. Théoriquement, (1) il devrait permettre le transfert de technologies propres et de savoir-faire des pays industrialisés à ceux qui ne le sont point, (2) il pourrait constituer une nouvelle opportunité de financement des projets et un stimulant pour les I.D.E. (3) et l'adoption d'énergies renouvelables.

Nonobstant les avantages théoriques qu'il semble présenter, l'implication des pays du Maghreb dans sa mise en œuvre reste très insuffisante.

### ***Les réponses à l'échelle d'un système économique : la dématérialisation du capitalisme ?***

#### *L'écologie industrielle : un type de réponse*

L'écologie industrielle représente à côté de l'écologie politique, l'un des deux principaux courants de pensée qui se sont penchés sur la problématique du développement durable.

C'est dès 1989 que la notion d'écologie industrielle a été définie dans un numéro spécial de la revue *Scientific American*. N. Frosch et N. Gallopoulos y développent l'idée qu'il devient nécessaire de recycler les biens usagés, d'économiser les

ressources et de rechercher des matières premières de remplacement. La multiplication des déchets et la pollution générée par le progrès technique les amènent à remettre en cause le modèle de développement industriel et à proposer la notion d'*éco-système industriel*. Selon eux, « Dans un système traditionnel, chaque opération de transformation, indépendamment des autres, consomme des matières premières, fournit des produits que l'on vend et des déchets que l'on stocke. On doit remplacer cette méthode simpliste par un modèle plus intégré : un écosystème industriel » (Frosch ; Gallopoulos 1989). Il semble que cet article ait joué un rôle de catalyseur. Il a donné lieu à de multiples interprétations qui n'ont pas permis d'aboutir à une définition standard. Il reste que ce courant de pensée s'accorde sur au moins trois points :

- l'écologie industrielle fait appel à l'écologie scientifique, aux sciences naturelles et aux sciences de l'ingénieur.
- si un système industriel peut fonctionner comme un écosystème biologique, cette analogie ne doit pas être comprise au pied de la lettre.
- l'écologie industrielle doit pouvoir mobiliser des disciplines diverses telles que les sciences économiques, juridiques et sociales. (Dannequin ; Diemer 2008).

Ainsi donc, l'écologie industrielle tente de proposer un écosystème viable à long terme et cherche à cerner quantitativement et qualitativement la dimension physique des activités économiques, c'est-à-dire les flux et stocks de matières premières résultant de toute activité industrielle ; démarche qui débouche sur l'étude du « *métabolisme industriel* ». Un pas supplémentaire est franchi avec l'*écotechnologie* (et l'éco-efficience) qui, à partir des années 2000, connaît un certain succès et conforte les analyses précédentes. Elle a pu être définie comme englobant « les techniques intégrées qui évitent la formation de polluants durant les procédés de production et les techniques en bout de chaîne qui réduisent les rejets dans l'environnement de toute substance polluante générée. Elle peut également englober les nouveaux matériaux, les procédés de fabrication économes en énergie et en ressources, ainsi que le savoir-faire écologique et les nouvelles méthodes de travail » (Commission des Communautés Européennes 2002).

L'écologie politique, elle, résulte des travaux de certains économistes comme les Professeurs René Passet et Serge Latouche, mais aussi de N. Georgescu-Roegen et se place au carrefour de la vision thermodynamique et biologique du monde : la première parce qu'elle démontre que les ressources naturelles sont irrévocablement vouées à l'épuisement, la seconde parce qu'elle nous révèle la vraie nature du processus économique. Contrairement aux auteurs du premier courant, ces derniers se montrent sceptiques concernant la capacité du capitalisme dématérialisé à répondre aux défis de l'environnement. Cette seconde orientation condamne les méfaits de l'action humaine sur la nature et prône une croissance

zéro, voire une décroissance, renouant par là avec le rapport Meadows qui, le premier, avait sonné l'alarme avec son fameux «Halte à la croissance ! ».

Cependant,<sup>3</sup> mondialisation, déterritorialisation de l'information et globalisation des développements sont animés par le souci majeur de la croissance. Ils ignorent, de ce fait, l'équité et, surtout, la maîtrise de la vitesse et du volume des flux de matières, d'énergie, de déchets indispensables à la croissance.

Le développement de la société de la connaissance au Nord, que certains ont analysé comme une tertiarisation de l'économie et présenté comme une alternative viable au problème énergétique mondial, en parlant de « *capitalisme dématérialisé* », loin d'y porter remède, a accentué vitesse et flux d'information qui n'ont point accéléré la dématérialisation systématique des activités. Mais, au contraire, celle des flux de produits nouveaux, précipitant les ruptures des boucles des écosystèmes. Cela ne s'y réduit point, car on enregistre aussi une accentuation, des fractures sociales, des chocs culturels et des distances politiques, entre et au sein même des sociétés.

Actuellement, le Nord s'accapare pour sa consommation plus de 80 pour cent des ressources mondiales. Cette surconsommation,, rime avec gaspillages et perturbations des cycles de la biosphère. Les heurts culturels et les inégalités sociales découlent de ce mode particulier du développement industriel dont la logique entraîne l'accroissement des flux de déchets, l'empoisonnement des écosystèmes et des hommes, la dévalorisation culturelle de tout ce qui n'entre pas dans ce schéma, et donc la croissance de la pauvreté. Or, aujourd'hui plus que jamais, « le plus économique ne va pas mécaniquement dans le sens du mieux, ni ne se confond avec lui ». Léo Dayan qui propose cette analyse stimulante en la matière part d'une double interrogation :

- comment rendre compatible le système industriel avec la biosphère et protéger la santé humaine, tout en répondant aux besoins économiques d'une population croissante ?
- quel système productif, quelle conception de la richesse, quel fonctionnement du système industriel peuvent permettre de tisser la trame d'un « local » capable de produire un « *mondial respectueux des cultures, économiquement fécond, écologiquement responsable, politiquement viable et socialement équitable* » ?

Comme on le voit, l'ambition est grande, et elle ratisse large en essayant de n'occulter aucune dimension humaine. Il propose la réponse suivante : l'écologie industrielle, et qu'il étudie à travers des cas réussis dans les pays développés, mais en partant d'exemples précis. Cette riposte nous semble prometteuse car elle remet en cause les mécanismes à l'œuvre dans l'industrie et l'économie standard du Nord et tente de réhabiliter des attitudes et des comportements puisés au

Sud, pour les placer au cœur des mécanismes qu'il propose, bref une dynamique culturelle qui ne soit plus unique ni univoque. C'est l'économie de la récupération et de l'ingéniosité des « naufragés de la planète » (Serge Latouche) qui créent des valeurs d'usage et même des valeurs marchandes, et donc réduit les flux et les stocks de matières premières qui encombrant la biosphère, tout en prolongeant la durée de vie des substances prélevées sur la nature. Cela implique deux conséquences importantes :

- (1) déterminer de façon précise et systématique tout ce qui peut être fabriqué avec des déchets et généraliser ce recyclage.
- (2) ne produire (dans la mesure du possible) que des composants dont les déchets sont éco-réutilisables.

Cette façon de procéder permettrait « d'accroître la productivité des ressources naturelles alors que jusqu'à présent on s'était focalisé sur la productivité du capital et surtout celle du travail ».

L'ingéniosité économique des personnes vivant dans le dénuement peut être ainsi une des sources culturelles de l'écologie industrielle. L'écologie industrielle ne se confond ni ne se résout dans les industries environnementales et les technologies dites vertes ou propres. De façon plus large, elle s'intéresse à l'évolution globale et à long terme du système industriel. Elle dépasse, ce faisant, certains débats stériles : écologie contre économie, industrie contre nature, marché ou réglementation. L'organisation de l'économie, selon les boucles de réutilisation des ressources, dissocie de façon définitive croissance de la richesse et croissance du prélèvement des flux de matière. Dans une économie organisée selon des boucles de réutilisation des ressources, le développement et l'efficacité dépendent moins des coûts salariaux et des grandes échelles de production que de l'utilisation optimale des ressources prélevées sur la nature.

L'écologie industrielle offre alors des perspectives globales et des outils micro-économiques tels que l'*éco-efficacité* qui permet la performance en introduisant localement la durabilité dans le développement des entreprises. Le concept introduit par le World Business Council for Sustainable Development a été présenté pour la première fois en 1992 au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Il est basé sur l'impact unitaire des *outputs* en consommation d'énergie et de matières premières, en émissions de CO<sub>2</sub>, en production de déchets, en rejets de substances toxiques.

Au delà de l'écologie industrielle qui prône une remise en cause du modèle de développement et de façon plus englobante, on doit signaler toutes les analyses qui tentent de saisir les transformations majeures que subit le capitalisme à travers en particulier, « la tertiarisation » de l'économie et « l'économie de la connaissance » qui deviennent des clés de lecture de l'histoire économique, en liaison avec le concept de développement durable. La sollicitation de ce dernier devient intense avec les hausses du prix des matières premières et du pétrole qui sont perçues par les

pays du Nord comme une menace à leur croissance économique et même à la pérennité de leurs sociétés. Aussi, beaucoup d'auteurs plaident-ils pour une croissance fondée sur les services et les connaissances, et qui seraient surtout moins énergétivores. Dans le même axe de pensée, on trouve tous ceux qui pensent ou qui plaident pour une recherche permettant « d'anticiper la fin de la société fondée sur un pétrole abondant et peu coûteux, en trouvant des substituts et en accroissant l'efficacité énergétique des économies » (Dannequin, Diemer 2008). Ce qui permet à ces auteurs de se poser la question de savoir si le capitalisme dématérialisé constitue une stratégie viable pour le développement durable.

#### *L'agriculture biologique : un autre type de réponse*

L'émergence de nouveaux modes de consommation, en matière alimentaire en particulier, observée depuis environ deux décennies dans les pays développés, donne une perspective encourageante pour la promotion d'un modèle de production et d'un modèle de consommation plus écologiques. Les préoccupations éthiques ne datent pas d'aujourd'hui pour certains individus. Néanmoins, la consommation dite « responsable » tend à se répandre grâce à une plus large diffusion des produits bio et équitables mais aussi de labels « sociaux » dans les circuits de commercialisation. En effet, l'engouement (des consommateurs) pour la consommation de biens respectueux de l'environnement, comme les produits biologiques, peut contribuer efficacement à l'amélioration de la qualité environnementale de produits agricoles cultivés, conservés et transformés sans produits chimiques de synthèse, par opposition à des pratiques – malheureusement généralisées, y compris dans les pays du Sud – d'une agriculture et d'industries agro-alimentaires fortement chimisées pour accroître la productivité ...

Il s'agit donc de trouver les voies et les moyens de favoriser la production et la consommation pro-environnementale, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud, car l'excès de consommation constitue un coût pour la nature. Cela entraîne des implications sur l'environnement informationnel et structurel pour une possibilité concrète d'accès en fonction de l'hétérogénéité des consommateurs, quant à leurs revenus, à leurs goûts et leurs motivations concrètes.

L'agriculture biologique doit être promue au Nord comme au Sud en y intégrant la caractéristique environnementale des biens. Ceci suppose une diffusion de l'information et une sensibilisation accrue des consommateurs pour les pousser à des comportements pro-environnementaux. Un inventaire et un état des lieux à ce sujet semblent des plus intéressants car la littérature disponible traite plus largement et plus facilement des habitants du Nord que de ceux du Sud.

#### *Des transports propres : un troisième type de réponse*

L'attitude pro-environnementale peut être généralisée à d'autres secteurs et en particulier celui des modes de transports. Certains peuvent être fortement polluants comme c'est le cas actuellement de la combustion des carburants des voitures

avec les émanations de dioxyde de carbone. Son effet sur le réchauffement climatique et la qualité de l'air dans les villes est important. La recherche de carburants propres, longtemps en veilleuse, semble s'accélérer avec l'augmentation du prix du pétrole. On peut craindre, cependant, que les pays qui en disposent de grandes quantités ne se dispensent de tels efforts. Au delà du carburant propre, on peut et on doit, privilégier les transports collectifs et ceux qui ne font pas appel à la combustion de carbone

***Les réponses individuelles : « Morale et culture au service de l'économie et de l'environnement »<sup>4</sup>***

La crise environnementale dans ses dimensions globales et locales et son aggravation a suscité l'élaboration d'un certain nombre d'outils politiques et économiques. Cette pluralité peut masquer la convergence des préoccupations de tous les secteurs : « la survie puis l'accès au bien-être ». Les conditions actuelles qui en déterminent l'accès se voient remises en cause du fait de la dégradation de l'environnement.

La prégnance des patrimoines moraux et culturels sur le bien-être individuel et collectif pousse à s'interroger sur la nature, l'étendue et la dynamique de ces patrimoines et des liens interactifs qui les unissent à des espaces physiques (écosystèmes, biosphère).

Une utilisation raisonnée de ces patrimoines par des acteurs publics et privés constitue un axe d'action et de réflexion prometteur. Le point de départ est constitué par la notion de « bien-être » qui joue le rôle de pont entre l'homme et son environnement.

De la plus haute antiquité jusqu'à l'époque actuelle, la quête du « bien être » constitue une question universelle : « Amour de la sagesse » pour les philosophes grecs, « vie bonne » ou vie accomplie, réussie pour les modernes, elle constitue une norme de l'humain atteignable à partir d'activités intrinsèquement bonnes ou encore du développement des talents et de la recherche de perfection comme « éthique » moderne. Une troisième approche pose que le bien-être ne peut résulter, en définitive, que des seuls efforts de l'homme. Selon les grandes religions, l'homme reçoit les dons de Dieu sous la forme des bienfaits de la nature (eau, espèces animales et végétales), et ne peut prétendre légitimement s'ouvrir par lui-même une voie d'accès au bien-être.

L'Islam, comme religion, apporte aux personnes qui s'en réclament une large part des cadres conceptuels de la « vie bonne » : une foi, un regard sur les biens terrestres, mais aussi une identité très forte. Dans le Christianisme, la recherche du bien-être matériel ne peut être assumée sereinement qu'en l'accompagnant d'une part de don de soi. Qu'il s'agisse de la possibilité d'élaborer des vertus, de celle de disposer de multiples biens et services ou d'un don fait à l'homme, c'est à partir

d'un environnement physique et culturel d'une transmission de valeurs que se construit et s'accomplit, pour l'individu, la perception et la quête de bien-être.

On peut, à la suite de J. M. Guevel (2005), distinguer trois lignes de force caractéristiques des patrimoines moraux et culturels :

- la porosité des cultures ne constitue pas en elle-même et pour elle-même une menace : le Japon d'avant l'ère Meiji n'a pas « disparu » avec l'ouverture du pays en 1868.
- les patrimoines moraux et culturels ne sont pas des conservatoires ou des musées car « à la différence d'un outillage qui se conserve, se sédimente, se capitalise, une tradition culturelle ne reste vivante que si elle se recrée sans cesse » (Ricœur 2003).
- ils ont la capacité de développer des formes originales dans un ensemble de domaines.

L'écologiste R. Dubos a relevé les traces de la « règle d'or » à travers les cultures les plus variées et les plus éloignées l'une de l'autre. L'apport de la morale et de la culture sont producteurs d'un « Ethos » c'est à-dire d'une sagesse sensible à travers un ensemble cohérent de comportements, de productions symboliques, de créations originales. C'est ainsi, par exemple en Islam, qu'on peut trouver de nombreux préceptes qui vont dans ce sens : « Nul de vous n'est un croyant s'il ne désire pour son frère ce qu'il désire pour lui-même » (*Hadith*). Un exemple parmi beaucoup d'autres.

Par ailleurs, le second Rapport arabe sur le Développement Humain du PNUD (2003) appelle à « une reconquête du savoir arabe ». Pour les rédacteurs de ce rapport, « l'état défailant du savoir arabe, contraste avec les origines et les conséquences du riche patrimoine culturel et intellectuel, pluraliste de la Région », confirmant par là que ce patrimoine constitue une base solide pour la construction de la société du savoir» (RADH 2003).

Au delà des trois grands types historiques, repérés d'accès au bien-être à travers une « vie bonne », la possibilité de bien-être résulte de la vie bonne telle que les patrimoines moraux et culturels la déterminent dans des espaces donnés. La prégnance de ces patrimoines sur des individus et les collectivités impose de porter un regard critique sur leur contenu, en invitant à de nécessaires rétroactions et améliorations.

- 1- Le bien-être dépend d'un ensemble de facteurs, parmi lesquels la capacité d'agir ou de réagir. « Une ou des composantes d'un patrimoine donné peut se révéler fort critiquable en soi et dans le contexte » Par exemple, la domination des hommes sur les femmes, en termes sociaux, juridiques, financiers constitue une réalité forte dans beaucoup de pays. La diffusion, via la mondialisation, d'un certain nombre de règles établit un seuil à

l'intérieur des pays, des cultures, des collectivités, seuil qui donne lieu à deux figures-type de femmes : l'une instruite et indépendante financièrement et l'autre pauvre et en situation précaire.

- 2 – Il ne faut pas confondre patrimoines moraux et culturels et bien-être. Ce dernier est l'élément déterminant d'un usage raisonné des patrimoines. Par exemple, *l'empowerment* que les analyses en termes de genre mettent en avant et qui signifie « capacité d'agir, de résister, de prendre des responsabilités pour soi-même et pour les autres » n'est pas un facteur d'éclatement des cultures et des valeurs morales mais un processus d'affermissement et de mieux-être général. Celui des individus rejaillit sur l'ensemble de la vie sociale. La variable de l'individu, premier degré de l'agir, doit permettre d'amender les patrimoines moraux et culturels à la mesure du respect dû aux personnes dans l'intérêt des uns et des autres.

Souvent les patrimoines moraux et culturels ne sont évoqués que sous l'angle réduit de leur utilité culturelle : le Rapport de l'ONU portant sur « l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire » (2005) met pour la première fois, de façon très explicite, en regard le bien-être et les écosystèmes. Ceux-ci sont évalués au plan de leur « utilité » pour les services (écologiques) rendus en termes de bien-être. L'approche entend « démontrer la capacité des écosystèmes à contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'élévation du niveau de bien-être ». C'est donc une approche utilitariste qui distingue les grands services rendus par l'environnement. De plus, la culture et les règles morales originales trouvent leur sens profond à l'intérieur de l'environnement dans lequel elles se sont constituées. C'est l'interaction homme-environnement qui a façonné l'espace habité et les habitants de cet espace. Cette interaction millénaire constitue un lien qui dépasse une approche utilitariste aussi complète soit-elle. De la même façon qu'elle a produit les paysages et l'usage des ressources naturelles, l'interaction homme-environnement a façonné les consciences.

Dans les « espaces » physiques et non physiques donnés comme des écosystèmes, des régions, des nations, des aires culturelles ou des continents, « il est possible de déceler des ensembles intégrés et dynamiques comprenant « environnement et bien-être ». (Guével 2005).

Leur caractéristique principale est de pouvoir, sur le très long terme, se perpétuer en donnant du sens, des ressources, des savoirs, à l'intérieur et au delà de leurs propres frontières. Une utilisation raisonnée des patrimoines moraux et culturels suppose d'établir et de bien situer ces interrelations par un travail interdisciplinaire et interculturel. Entrer dans la logique de l'intégration et de la cohérence de ces interactions, c'est écarter l'idée d'une instrumentalisation de tel ou tel élément, l'utiliser dans un sens ou à des fins différentes du bien-être vraiment durable.

L'exemple que donne cet auteur de l'utilisation de l'espace public est remarquable à cet égard. La façon dont il est occupé, « meublé » architecturalement et esthétiquement, parcouru mais aussi perçu, historiquement et institutionnellement, va jouer dans la détermination des mesures visant à l'améliorer. La notion d'espace public est radicalement différente dans les pays du nord de l'Europe et ceux du Maghreb. De ce côté, cet espace paraît être un lieu inexistant en soi, par la contribution et l'utilisation qui en est faite par les individus, de l'autre, il n'existe pas ou fait l'objet d'appropriations partielles et d'utilisations personnelles. Au nord, au contraire, l'aspect extérieur des bâtiments importe plus que l'intérieur relativement négligé, alors que les pays du Maghreb semblent privilégier l'aménagement et la décoration intérieure par rapport à l'extérieur. *Etablir des règles environnementales d'utilisation et de gestion de l'espace public ne peut se concevoir qu'à l'intérieur de ces cadres culturels.*

« On mesure dans la lecture que nous proposons des questions environnementales l'écart entre une économie de l'environnement conçue comme mesure d'accompagnement de politiques économiques « classiques » fondées avant tout sur la recherche de la croissance, du développement industriel et une économie de l'environnement fondée sur l'existence et la prévalence de patrimoines moraux et culturels où interagissent des éléments matériels et immatériels et où l'ensemble des individus détiennent, par leur action et leur information, les clefs de la réussite » (Guevel 2005).

Un type de réponse possible : la re-visitation de certaines normes et comportements traditionnels.

Nous partirons, pour traiter de ce point, de réminiscences personnelles de la société traditionnelle urbaine telle que nous l'avons connue enfant, quant à certaines normes et à certains comportements qui ont (complètement ?) disparus, remplacés par ceux issus des politiques et pratiques du « développement » en Algérie.

- 1 – Au départ, il y avait la « Qanaa », la sobriété comme vertu cardinale : enseignée, diffusée et respectée par toute la société tlemcénienne, y compris les franges « riches ». Quand, on entrait dans une chambre où se déroulait le repas autour de la *meïda* (table ronde), on ne souhaitait pas « bon appétit » aux convives, mais « Que Dieu vous laisse sobres » auxquels les interpellés répondaient « Que Dieu vous accorde la patience ».

La sobriété, la patience, la maîtrise de ses désirs, la conservation des biens et non leur obsolescence rapide étaient alors valorisées religieusement et socialement, ce qui évitait la fuite dans la consommation de biens importés que l'on a vu se développer à la faveur de la diffusion de nouvelles perceptions et de nouveaux comportements produits de l'éducation, de la télévision et des politiques redistributrices de la rente pétrolière qui, au passage, a détruit totalement ce qui subsistait d'artisanat, malgré une colonisation des plus ravageuses et des plus destructrices.

En faisant, de nécessité vertu, la société traditionnelle avait pu maintenir la cohésion sociale de ses membres, et donc permettre à la société tout court de survivre dans les conditions les plus dures. Cela n'excluait pas des dépenses ostentatoires, mais elles l'étaient dans des circonstances précises (mariage, circoncision, hadj) et balisées par un contrôle social très strict, des dépenses à consentir et de celles à ne pas consentir (lesquelles se sont généralisées ces dernières années).

- 2 – A l'antipode de la « qanaa » (sobriété), il y avait la « Lehfa » (la boulimie des choses) qui, elle, était tenue en horreur. Nos mères passaient leur temps à nous rappeler « Ne sois pas melhoufa », aie garde de vouloir constamment, acquérir de nouveaux biens, de consommer de façon immodérée. La « Lehfa » est une des caractéristiques essentielles des nouveaux modes et modèles de consommation.
- 3 – « Ghir melli yahdi machi melli yechri » : « Sois jaloux(se), imite celui qui sait conserver (les choses, les biens) et non de celui qui en achète constamment » était, elle aussi, une maxime constamment répétée et qui induisait un comportement de « conservation », c'est-à-dire d'entretien des biens et des choses qu'il faut faire durer au maximum. Cela impliquait d'être soigneuse, méticuleuse et de savoir rapiécer, coudre, broder, recycler les tissus, etc. Une économie de la « conservation » qui fait donc peu appel aux ressources naturelles... lesquelles étaient alors produites et travaillées (en grande partie) localement dans le cadre d'une petite production marchande, artisanale ; mais aussi par les femmes, chez elles, dans le cadre de ce que nous appelons « l'économie du trousseau et de la dot » et non pas seulement l'économie de la dot ( en fait du douaire que l'homme doit remettre à la femme et non ce que celle-ci apporte au mari comme dans la civilisation chrétienne, en particulier en France) comme le propose Chafika Dib-Marouf car celle-ci existe dans tous les pays musulmans. L'économie autour de laquelle s'articulait toute l'économie traditionnelle de Tlemcen résultait de la nécessité d'un trousseau important qui faisait appel à des artisanats, masculins et féminins, précis.

Le Ray : (raï) – ce terme est polysémique, voire ambivalent, dans la mesure où il a deux contenus radicalement différents. Il désigne en général «avis» « opinion ». Mais, quand dans la société traditionnelle on recommandait fortement à quelqu'un «d'avoir du ray», ou que l'on disait de quelqu'un de façon très élogieuse « il a du ray », cela voulait dire tout autre chose. Ce n'était pas forcément incitation à avoir une opinion personnelle, cela signifiait essentiellement « avoir un comportement sage, prévoyant, basé sur la meilleure opinion et la plus forte information ».

Rien à voir avec le sens qu'il a dans la chanson ray (raï) qui en est à l'antipode, puisque dans ce genre de musique, il signifie plutôt n'en faire qu'à sa tête et

précisément « ne pas avoir du ray » dans le sens précédemment défini, se laisser aller à ses pulsions.

- 4 – « Ma th baderch » : (ne gaspille point) le gaspillage (*ettabdir*), sous quelque forme qu'il prenne, était proscrit fermement. Il concernait toutes les ressources, en particulier l'eau et le pain, et prenait des formes extrêmes dans ce dernier cas. Le pain que produisaient nos *fellabs* et que pétrissaient nos femmes, induisait un amour religieux. Aucun morceau n'en était jeté et toute une économie de la récupération du « pain-maison » fonctionnait. Si par mégarde un morceau de pain tombait à terre et était souillé, il était ramassé, embrassé et mis sur un rebord quelconque de fenêtre, de façon à ce que les oiseaux puissent en profiter...

Le pain actuel fabriqué à partir d'une farine importée, payée en devises et subventionnée, mal pétri, mal levé, mal cuit, dans des fours rotatifs avec des additifs chimiques et qui, de surcroît, ne se conserve point (ou mal) est jeté par quintaux dans les poubelles. Dans le meilleur des cas, il sert d'alimentation au bétail.

De la même manière, alors que les Algériens allaient à l'eau, allaient la chercher et la puiser et en avaient un immense respect, l'eau vient à eux aisément, et quasi gratuitement, comme n'importe quel bien de consommation ou pire, parce que c'est celui que l'on fait payer le moins cher, et donc que l'on gaspille le plus. Cette commodité produite par la technologie a occulté le caractère vital, voire sacré de cette ressource naturelle que bien des hadiths et des versets du Coran mettent en exergue.

Ces quelques exemples qui me semblent les plus significatifs relèvent d'une anthropologie culturelle et sociale. Ils mériteraient d'être systématisés et étudiés de façon plus large et surtout d'être « rappelés » et remis en honneur dans des sociétés malades de leur « consommation » et de leur « religion ». L'Islam politique, l'islamisme virulent qui sévit, parfois de façon meurtrière, constitue un discours de revendications politiques et sociales, internes et externes. Il est très pauvre religieusement, historiquement et culturellement. Sa surabondance phraséologique exprimée dans un langage à prétention (faussement) religieuse, cache mal son incapacité à revisiter les textes fondateurs dans lesquels on peut puiser une vision du « développement » respectueux de la nature et des ressources naturelles. Il n'a donc pas pu produire « la révolution morale et spirituelle » que toute l'œuvre d'un auteur comme Malek Bennabi appelle de ses vœux les plus ardents, et dont les écrits et la pensée qui s'y déploient ont été subvertis.

## Conclusion

Les problèmes de l'environnement ne peuvent se concevoir sans un dialogue pluridisciplinaire entre les sciences de la nature et les sciences économiques et sociales. Leurs approches respectives ont des objets, des méthodes et des critères

de validation qui ne sont pas superposables. L'analyse des écosystèmes se base sur des processus bio-physico-chimiques. La place de l'homme dans ces écosystèmes est implicite et non étudiée pour elle-même. Les hommes et leurs activités de production et de consommation, leurs satisfactions sont au cœur de l'approche économique standard dérivée des postulats néo-classiques, même quand elle tente de penser l'environnement. Les externalités négatives qu'elle y repère l'amène souvent à parler « de pollution optimale ».

A côté de cette approche par les marchés et les préférences subjectives individuelles (supposées), on enregistre toute une série d'approches et de démarches qui mobilisent d'autres perceptions de l'économie et en particulier qui tentent de la réintroduire dans son substrat social et culturel. Seule une convergence des approches écologiques, économiques et culturelles peut permettre la production de normes qui peuvent être d'ordre juridique (normes environnementales) mais aussi et surtout d'ordre moral (comportements concrets).

On se rend compte de plus en plus que l'activité économique, au minimum, doit tenir compte des effets induits sur la nature. L'idéal serait qu'elle soit subordonnée aux lois qui la régissent et non le contraire, comme cela a été le cas depuis l'invention de la civilisation technicienne. Les ressources naturelles étant finies et non illimitées, cela pose deux types de problèmes d'accès aux ressources rares. Le premier soulève des problèmes d'ordre inter générationnel, et le second renvoie aux différences d'accès entre les peuples et les nations. Ils soulèvent un problème d'équité et de morale qui se trouvent être ainsi au cœur de la notion de développement durable.

Il reste que, si les problèmes sont bien recensés et qu'une prise de conscience commence à se faire jour au plan mondial et au plan local, on est loin, encore très loin de politiques actives dans les différents domaines que nous avons repérés et dont nous avons simplement esquissé le contour. La focalisation sur l'augmentation du PIB reste malheureusement trop forte, et ce n'est pas en lui adjoignant, pour la forme, le terme de « durable » que l'on a changé véritablement d'optique et de politique.

## Notes

1. Cette partie doit beaucoup à la lecture de l'article de L. Dayan – In CREAD – INA (2005).
2. S.A.U. : surface agricole utile
3. Ce paragraphe doit beaucoup à l'article de L. Dayan – In CREAD – INA.
4. C'est le titre de la communication de J.M. Guevel dont nous nous sommes largement inspirée des données, car elle rejoint de façon fondamentale notre propre conception de la morale au quotidien.

